

INFOS
RIVERAINSRUES DE SAINT-POL, DE LILLERS,
DE MONTREUIL : MODIFICATION
DU SENS DE CIRCULATION

Dans un souci d'amélioration de votre cadre de vie, de sécurisation de la voirie et des trottoirs, et de confort des riverains à la suite des ateliers de co-construction, les rues de Saint-Pol, Lillers et Montreuil voient leur sens de circulation modifié à compter du lundi 15 mars 2021.

La circulation dans la rue de Saint-Pol se fera désormais uniquement en sens unique, dans le sens rue du Bois Déroché vers le boulevard des États-Unis.

La circulation dans la rue de Lillers se fera désormais uniquement en sens unique dans le sens Place d'Artois vers la rue de Saint-Pol.

La circulation dans la rue de Montreuil se fera désormais uniquement en sens unique dans le sens rue de Saint-Pol vers la place d'Artois.

Une nouvelle signalétique verticale sera posée le 15 mars 2021 dans les rues concernées, ainsi que dans la rue de Saint-Pol des jardinières et des quilles amovibles en sortie de rue.

Vous pouvez consulter les plans de circulation modifiés sur le site de la Ville de Béthune.

Merci de votre compréhension.

INFOS RIVERAINS

Modification du sens de circulation dans les rues de Saint-Pol, Lillers et Montreuil

Publié le 02 mars 2021

Dans un souci d'amélioration de votre cadre de vie, de sécurisation de la voirie et des trottoirs, et de confort des riverains à la suite des ateliers de co-construction, les rues de Saint-Pol, Lillers et Montreuil voient leur sens de circulation modifié à compter du lundi 15 mars 2021.



SOURD OU MALENTENDU



1 CLIC

- La circulation dans la rue de Saint-Pol se fera désormais uniquement en sens unique, dans le sens rue du Bois Déroché vers le boulevard des États-Unis.
- La circulation dans la rue de Lillers se fera désormais uniquement en sens unique dans le sens Place d'Artois vers la rue de Saint-Pol.
- La circulation dans la rue de Montreuil se fera désormais uniquement en sens unique dans le sens rue de Saint-Pol vers la place d'Artois.

Une nouvelle signalétique verticale sera posée le 15 mars 2021 dans les rues concernées, ainsi que dans la rue de Saint-Pol des jardinières et des quilles amovibles en sortie de rue.